

Rapport public Parcoursup session 2024

IFRASS - D.E Educateur Spécialisé

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Tous les candidats	55	361	165	124	54

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	295	141	105	45	83,3 %
			Masculin	66	24	19	9	16,7 %
			Total	361	165	124	54	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	92	35	27	12	33,3 %
				AB	94	49	37	17	47,2 %
				B	27	17	14	6	16,7 %
				TB	5	5	4	1	2,8 %
				Total	218	106	82	36	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	47	10	6	3	25 %
				AB	33	20	15	7	58,3 %
				B	11	6	6	2	16,7 %
				TB	1	1	0	0	0 %
				Total	94	37	27	12	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	0	0	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Sans mention	11	4	2	2	50 %
				AB	19	5	2	1	25 %
				B	9	7	6	1	25 %
				TB	1	1	1	0	0 %
				Total	41	17	11	4	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	1	1	1	0	0 %
				AB	1	1	1	0	0 %
				B	1	0	0	0	0 %
				TB	2	1	1	1	100 %
				Total	5	3	3	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	3	2	1	1	100 %
				Total	3	2	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	150	62	46	18	33,3 %
			En réorientation	95	46	33	16	29,6 %
			Non scolarisés	107	50	40	18	33,3 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	8	7	5	2	3,7 %
			Total	361	165	124	54	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	36	16	12	7
			Autres doublettes	115	52	37	14
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	58	26	18	6
			Autres doublettes	24	6	5	3
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	23,8 %	23,5 %	24,5 %	33,3 %
		Autres doublettes	76,2 %	76,5 %	75,5 %	66,7 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IFRASS - D.E Educateur Spécialisé (24860)	Jury par défaut	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	70,7 %	81,3 %	78,3 %	66,7 %
		Autres doublettes	29,3 %	18,8 %	21,7 %	33,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de notes et appréciations	Nous prendrons en compte l'ensemble des notes de première et de terminale, en privilégiant les sciences humaines et sociales.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Nous accorderons une attention particulière aux compétences d'orthographe, de vocabulaire ainsi que vos qualités rédactionnelles et vos capacités d'argumentation.	Essentiel
Savoir-être	Implication dans le travail	Nous prendrons en compte à travers les appréciations de vos enseignants votre implication dans les études. Vos expériences dans un travail d'équipe à vocation associative, sportive ou citoyenne seront appréciées.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Nous serons attentif à votre projet de formation en lien avec les connaissances du métier et du contenu de formation.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	En lien avec la fiche avenir, la rubrique activités et les centres d'intérêts (engagement associatif, politique, sportif, service civique ...)	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Aux éléments quantitatifs de "notation" issus des dossiers scolaires pour lesquels ont été retenues les notes des bulletins scolaires de Terminales, les notes du bac de français et les appréciations des professeurs et chef d'établissement figurant sur la "fiche avenir", ont été pris en compte des appréciations qualitatives au regard de la formation professionnelle portée par l'IFRASS : la motivation mise en valeur par la fiche "projet de formation", les expériences professionnelles, stages, engagement citoyen ou bénévole... figurant sur la fiche "Activités et centres d'intérêt", la détention ou la poursuite d'études supérieures, d'un diplôme du travail social ou en santé, la réalisation d'un service civique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats ayant fait mention de leurs expériences, motivations, intérêts pour le métier, permettant de valoriser une certaine maturité pour démarrer un parcours de formation sur 3 ans, se trouvent mieux classés. Il est donc important pour les candidats de remplir précisément leur dossier Parcoursup et d'éviter des arguments généraux qui ne donnent pas à voir la pertinence du projet de formation.

Signature :

Jean-Yves BOULLET,
de l'établissement IFRASS